



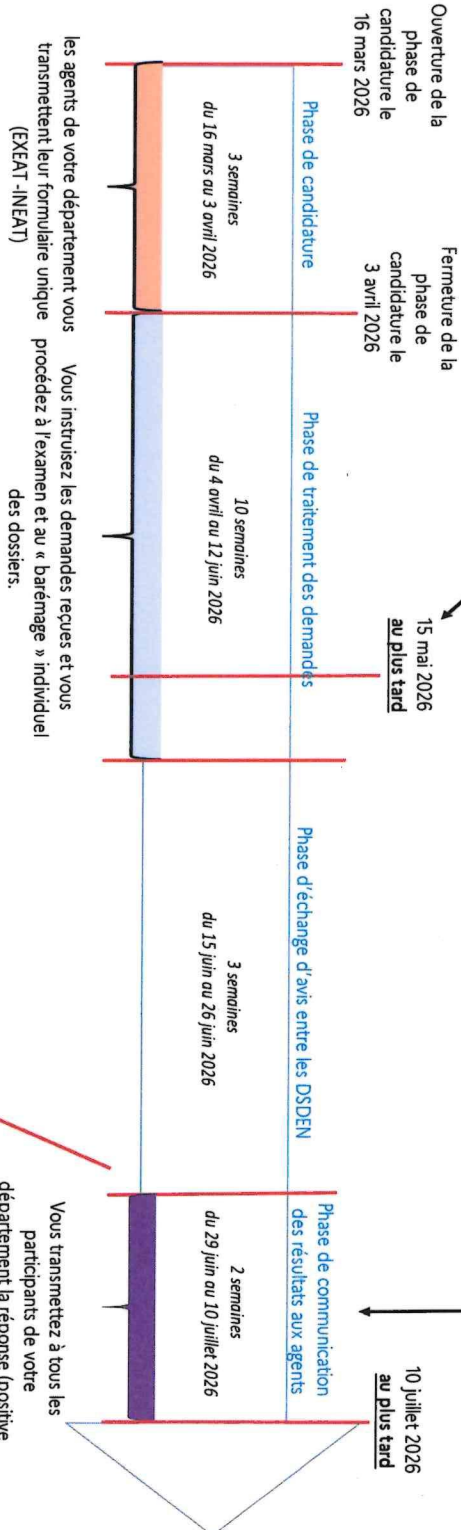
Opérations		Dates
Transmission des dossiers par les enseignants		Du lundi 16 mars 2026 au vendredi 3 avril 2026
Vague d'avis entre DSDSEN	Date limite de réponse positive aux demandes d'exeats	Vendredi 12 juin 2026
	Date limite de réponse positive aux demandes d'ineats	Vendredi 26 juin 2026
Communication des résultats aux enseignants de la décision de l'IA-DASEN		Du 29 juin 2026 au 10 juillet 2026



Vous communiquez aux départements d'accueil (DSDEN) le nombre d'enseignant(s) de votre département ayant formé un INEAT vers leurs départements (en précisant le nombre en vœu 1, en vœu 2 et en vœu 3). Cf. « tableau de synthèse INEAT ».

Les étapes de la phase complémentaire

Il s'agit d'une période butoir, vous pouvez, si vous le souhaitez, informer l'agent de la réponse dès la décision de l'IA-DASEN.



Opérations		Dates
Transmission des dossiers par les enseignants		Du lundi 16 mars 2026 au vendredi 3 avril 2026
Vague d'avis entre DSDEN	Date limite de réponse positive aux demandes d'avis	Vendredi 12 juin 2026
	Date limite de réponse positive aux demandes d'avis	Vendredi 26 juin 2026
Communication des résultats aux enseignants de la décision de l'IA-DASEN		Du 29 juin 2026 au 10 juillet 2026

*passé le 26 juin, si vous n'avez pas reçu d'avis concernant l'INEAT vous pouvez considérer que l'INEAT est rejeté.

Vous transmettez à tous les participants de votre département la réponse (positive ou négative) concernant l'EXEAT. Les DSDEN d'accueil répondent (positivement ou négativement) à l'agent pour sa demande d'INEAT (dossier reçu uniquement si un EXEAT a été accordé).